



Document de synthèse du DES-MG Poitiers 2019

Bienvenue dans le 3^e cycle de vos études médicales pour la spécialité de médecine générale.

Vous vous posez beaucoup de questions, **vous trouverez toutes les réponses dans le « Programme du DES-MG 2019 »** et une synthèse dans ces documents : le « Synopsis du DES-MG », le « Synopsis des stages ambulatoires », le « Synopsis des stages hospitaliers ». **Apportez ces documents lors de la Journée de rentrée du DMG le 03 10 2019 à 8h45** amphi Tourette de l'UFR de Médecine et pharmacie. **JOURNÉE OBLIGATOIRE**

1 : En quoi l'approche par compétences nécessite une pédagogie différente ?

Etre compétent : c'est *savoir-faire en agissant* et pas seulement être savant.

Métier de généraliste : un décideur qui exerce au moyen de *6 compétences génériques*.

Acquisition des compétences : fin des connaissances emmagasinées en cours magistraux, pédagogie d'apprentissage à partir des questions que vous vous posez en situation, *réflexivité, autonomie et responsabilité*.

Rôle de l'enseignant : *accompagnateur, facilitateur et évaluateur*.

Pour en savoir plus, séminaire S2 en décembre et tuteur ou thierry.valette@univ-poitiers.fr

2 : Comment est organisé le Département de Médecine Générale (DMG) ?

DMG : l'assemblée des représentants des étudiants (EMG), des maîtres de stage (Mds) ambulatoires (MSU) du COGEMS (Collège des Généralistes Enseignants et Mds), organisés en association (<http://www.cogemspc.fr>) et hospitaliers (MSH), enseignants salariés et nommés par l'Université (1 PU, 6 PA, 3 MCA et 6 CCU) et le doyen réunis en **Conseil**, instance décisionnelle qui siège 3 fois/an.

Staff (membres du Conseil ayant une activité ambulatoire) : Statue chaque mois, assure le fonctionnement quotidien avec deux gestionnaires à la **scolarité**.

Direction générale: philippe.binder@univ-poitiers.fr

Direction du programme et porte-parole du staff thierry.valette@univ-poitiers.fr

Scolarité : Marie-Noëlle Bordage, ??? Fricot scolarite.dmg.medecine@univ-poitiers.fr

3 : Quelles sont les étapes du cursus de la formation ?

Stages, enseignements hors stage, traces d'apprentissage, rencontres avec tuteur, évaluations se succèdent en un parcours raisonné.

Ensemble d'étapes obligées : choix possibles et respect de votre progression.

Développement complet du cursus de la formation : cf. Q14.

Pour tout problème contacter thierry.valette@univ-poitiers.fr

4 : Où et comment se passent les stages ?

Six semestres obligatoires en deux phases : phase socle : 1 auprès d'un MSU en cabinet libéral, 1 aux urgences, phase d'approfondissement : 1 médecine polyvalente, 1 mère et 1 enfant hospitalier ou ambulatoire, 1 ambulatoire en soins primaires supervisé (SASPAS). Maximum 4 stages ambulatoires.

Lieux de soins dans lesquels vous prendrez une part de plus en plus autonome et responsable.

Enseignements hors stage (EHS) obligatoires toujours prioritaires à vos fonctions de soin et EHS optionnels.

Pour toute absence, avertissez à l'avance votre Mds et les Affaires médicales du CHU (05 49 44 39 77) pour organiser au mieux stage et soins et être en règle avec l'administration.

Pour des détails sur les stages hospitaliers joindre bernard.freche@univ-poitiers.fr, pour les stages ambulatoires joindre pierrick.archambault@univ-poitiers.fr pour les stages mère/enfant stephanie.mignot@univ-poitiers.fr .

5 : Où et comment se déroulent les enseignements ?

Enseignement collectif mensuel en enseignements hors stages (EHS) :

Plusieurs formes pédagogiques interactives : séminaires, groupes d'échange de pratique (GEP) avec apport d'une grille d'écriture et d'analyse de situation de soin en rapport avec le thème de la séance, enseignements optionnels, Rencontres tuteurées en groupe (RTG).

Séminaires obligatoires : *regroupement départemental* par ¼ de promo (*annonce automatique* semestrielle par mail, *inscription* sur le Bureau Virtuel (BV) de l'espace numérique de travail (ENT) dans le groupe de votre choix jusqu'à saturation des 30 places disponibles.

GEP obligatoires : inscription en groupe fixe pour 3 ans en début de T1

Optionnels : inscription sur le BV dans la limite des places disponibles

Evaluer les séances sur le BV, très précieux pour améliorer nos enseignements. pascal.parthenay@univ-poitiers.fr

Pour tout problème contacter yann.brabant@univ-poitiers.fr

Enseignement individuel quotidien pendant la supervision en stage, 4 EHS en Rencontres tuteurées individuelles (RTI) obligatoires.

6 : Quels sont les travaux personnels à produire ?

Traces d'apprentissage individuelles (4 par an obligatoires), preuves de *réflexivité* et d'*acquisition des compétences*, à déposer sur le BV.

Caractéristiques : décrire une situation, un document ou un parcours, les ressources mobilisées, montrer votre réflexivité par l'auto-évaluation des problèmes soulevés, le processus de leur résolution et de votre progression.

Le RSCA en est la forme la plus aboutie.

A compiler dans son **PORTFOLIO numérique** afin d'en extraire les traces les plus significatives pour un **mémoire**.

7 : Quand se mettre à la thèse et peut-on participer à la recherche ?

Thèse d'exercice de MG, obligatoire. Nécessite un sujet accepté par un **directeur de thèse et par la CLC (fin T3)**.

La liste des MSU directeurs de thèse de notre région est sur le BV.

Fiche de thèse : document de soutien accessible dans le PORTFOLIO, donne les étapes du chemin à parcourir et le niveau de **soutien du DMG**. Attention : prévoir que la moitié du temps sert à définir votre **question de recherche** validée par une biblio suffisante. Le DMG recommande la thèse sous forme d'**article publiable soumis à une revue**. Thème général pour le Contrat de formation en fin de phase socle, fiche finalisée en fin de phase d'approfondissement pour validation du sujet par la Commission Locale de Coordination (CLC).

Votre thèse peut **participer aux recherches du DMG** de Poitiers en cours, dont les thèmes sont accessibles par la fiche « Domaines d'expertise des membres du pôle recherche » consultable sur le BV.

Adresser votre fiche à lakshmi.lebonheur@univ-poitiers.fr

Pour écrire et publier : marc.besnier@univ-poitiers.fr

Pour faire de la recherche : francois.birault@univ-poitiers.fr

8 : Pourquoi faut-il joindre rapidement son tuteur ?

Car c'est le seul enseignant qui **suit votre cursus du début à la fin**. Tout le reste est morcelé. Boussole à consulter le plus tôt possible pour éviter des orientations ou travaux inutiles. Choix du tuteur sur le BV **avant 15 novembre**.

Mission : *accompagner, soutenir, et superviser* votre autoformation et votre auto-évaluation.

Validation pédagogique des travaux : *évaluation annuelle* et obligatoirement à chaque fin de phase (août).

Pour tout problème contacter pascal.audier@univ-poitiers.fr

9 : Quels sont les modes de communications et les lieux ressources numériques ?

Le **BV** contient toute la partie administrative : demande un effort d'adaptation certain et un **apprentissage obligatoire** lors de la Journée de rentrée.

Avantage : administratif dématérialisé et constamment à jour, télécharger tous les articles en texte intégral des revues auxquelles l'université est abonnée.

PORTFOLIO numérique : y déposer vos traces, à ouvrir au **tuteur**, aux **MdS du moment**, à votre **jury de mémoire**.

Pour tout problème contacter pascal.parthenay@univ-poitiers.fr

10 : Quand et comment sommes-nous évalués ?

Evaluations pédagogiques semestrielle des stages par le MdS (juillet de T1) et annuelle du tuteur (août de T1 et T3) sur le PORTFOLIO : *11 situations types en MG, référentiel niveau de compétences, journal d'activité et de certification des compétences (JACC), traces d'apprentissage en stage*.

Validation administrative par phase (1 et 3 ans) : dépôt semestriel des traces d'apprentissage dans le PORTFOLIO, EHS, RSCA (phase socle) et **mémoire** (phase d'approfondissement) présentés devant jury + Contrat de formation personnelle professionnalisante. Validation du cursus **par la Commission locale de coordination**.

Pour tout problème contacter pascal.parthenay@univ-poitiers.fr

11 : Quelles sont les aides administratives financières des collectivités ?

Aides financières contre des engagements d'installation dans des zones sous dotées en médecins : les Conseils Généraux des départements, le Conseil Régional, l'Agence Régionale de la Santé ont des formules d'aides que vous pouvez consulter sur leur site.

12 : Quand puis-je faire des remplacements ?

Après avoir validé 3 semestres de stage dont le stage de niveau1 chez le praticien.

13 : En cas de problème ou litige, vers qui puis-je me tourner ?

1- Votre **MdS ou un autre MdS du stage**, 2- Votre **tuteur**, 3- L'association des étudiants **CRP** : <http://www.crp-img.fr>, 4- Une des adresses d'enseignants de ce dépliant, 5- Le directeur du DMG et/ou l'**Unité de soutien** indépendante valerie.victor.chaplet@univ-poitiers.fr qui examinent tous les litiges liés à votre formation.

14 : Où sont les documents de référence ?

Le catalogue complet de la formation « **Programme du DES MG Promotion 2018** » ainsi que tous les documents de référence sont téléchargeables sans code, de <http://medphar.univ-poitiers.fr> puis « médecine générale », « 3è cycle », « autres informations », puis « accéder aux ressources publiques du DES-MG » ou à partir du BV, « medphar information générale », puis « ressources », puis « ressources publiques du DES-MG ».

Vous évaluez la journée de rentrée du DMG en ligne.

Encadrement du DMG

DIRECTION

Directeur du DMG philippe.binder@univ-poitiers.fr

Expertise : addictions et conduites à risque des adolescents

Administration du DMG
Recrutement des CCU
Arbitrage des litiges

Coordonnateur du DES bernard.freche@univ-poitiers.fr

Expertise : cancérologie

Participe aux Commissions d'agrément, d'évaluation des besoins et de subdivision.
Préside la Commission locale
Demandes de cursus particulier

PÔLE PEDAGOGIE

Directeur du programme thierry.valette@univ-poitiers.fr

Expertise : fin de vie à domicile

Réponse à toute question sur le programme, la législation du DES-MG
Réponses à toute question sur des problèmes concernant la réalisation des obligations liées au programme

Coordonnateur du DES-MG bernard.freche@univ-poitiers.fr

Expertise : cancérologie

Agrément des lieux de stages
Validation des phases au sein de la Commission locale qu'il préside

Enseignements hors stage yann.brabant@univ-poitiers.fr

Expertise : outils pédagogiques du 3è cycle

Révision des enseignements
Planning des enseignements

Enseignements en stage pierrick.archambault@univ-poitiers.fr

Expertise : rédaction sous forme de cartes conceptuelles

Agrément et participation au choix des lieux de stage
Vision globale de l'ensemble des stages du DES-MG
- Stages ambulatoires prierrick.archambault@univ-poitiers.fr
Déroulement, outils pédagogiques, outils d'évaluation du stage ambulatoire
- Stages hospitaliers bernard.freche@univ-poitiers.fr
Déroulement et outils des stages hospitaliers
Formation des MSH
Gestion de tout problème en lien avec les stages hospitaliers
- Stages femme/enfant stephanie.mignot@univ-poitiers.fr
Sélection de lieux de stage agréés
Déroulement et outils du stage femme/enfant
Gestion de tout problème en lien avec les stages femme/enfant

Expertise : cancérologie

Expertise : santé sexuelle

Tutorat pascal.audier@univ-poitiers.fr

Expertise : communication en santé, relation médecin/patient

Liste des tuteurs et des binômes tuteur/tuteuré
Tout problème concernant le tutorat

Chargé de mission josé.gomes@univ-poitiers.fr

Expertise : communication en santé et pédagogie

Missions pédagogiques

Soutien pédagogique marine.andrieux@univ-poitiers.fr

vincent.jedat@univ-poitiers.fr
estelle.dubois@univ-poitiers.fr

Unité de soutien EMG et MdS valerie.victor.chaplet@univ-poitiers.fr

Expertise : contraception pratique

francois.birault@univ-poitiers.fr

Expertise : burn-out des soignants

marine.andrieux@univ-poitiers.fr

Accueil et écoute
Soutien psychologique
Conseils pédagogiques

PÔLE RECHERCHE

Directeur du pôle recherche francois.birault@univ-poitiers.fr

Expertise : burn-out des soignants

entrer dans une équipe de recherche

à partir de son sujet de thèse
sur l'un des thèmes du pôle en cours

Thèse, filière lakshmi.lebonheur@univ.poitiers.fr

Expertise : oncologie

préparer une thèse

trouver un directeur de thèse

s'aider de la fiche de projet de thèse

soutenir: entre le 4^e semestre et 3 ans après fin DES

s'engager dans la filière universitaire (masters)

Ecrits et publications lakshmi.lebonheur@univ-poitiers.fr

marc.besnier@univ-poitiers.fr

yaritza.carneiro@univ-poitiers.fr

Expertise : oncologie

Expertise : addiction, suivi enfant et mères

Expertise à définir

PÔLE EVALUATION

Evaluation pascal.parthenay@univ-poitiers.fr

Expertise : recherche qualitative

Révision du contenu des évaluations

Coordination des évaluations

Ergonomie du BV, Medphar MG : informations générales, Promotion 2018, Scolarité 2018

Mise en ligne des enseignements : onglet « Inscriptions »

Mise en ligne des évaluations des enseignements

Mise en ligne des évaluations des enseignements

Certification pascal.audier@univ-poitiers.fr

Expertise : communication en santé, relation médecin/patient

CoGEMS

Direction president-cogems@orange.fr

Recrutement et formation des MSU

Recrutement par région sanitaire des lieux de stage ambulatoire

Organisation des GEAPIT

Propositions pédagogiques et nominations d'associés au DMG

SCOLARITE scolarite.dmg.medecine@univ-poitiers.fr

Marie Noëlle Bordage : 05.49.45.43.23

?????? : 05.49.45.43.25

-> choix de stages, listes de postes et d'émargement,
agrément, thèses

-> stages, enseignements, tutorat, mémoires, bureau virtuel

LOCAL DMG

aile « Recherche », salles 174-176 au RDC

Au moins un nommé présent tous les jeudis : 05.49.45.43.44

prenom.nom@univ-poitiers.fr